

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 2017-145-1.24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2017-145 DÉLÉGUANT LE POUVOIR DE FORMER UN COMITÉ DE SÉLECTION ET D'EN DÉSIGNER LES MEMBRES LORS DE L'UTILISATION D'UN SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES POUR L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT

AVIS vous est par les présentes donné par le greffier-trésorier de la Municipalité de Compton ;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 avril 2024, ses membres ont adopté le Règlement n° 2017-145-1.24 modifiant le règlement no 2017-145 déléguant le pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres lors de l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres pour l'adjudication d'un contrat ;

QUE ce règlement a pour objet de déléguer le pouvoir de former un comité de sélection dans le cadre de l'évaluation des soumissions pour l'octroi d'un contrat lors de l'utilisation d'un système de deux enveloppes au directeur général et greffier-trésorier, ainsi que de préciser la composition de tels comités de sélection ;

QUE l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, au 3 chemin de Hatley, Compton (Québec);

QUE copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Donné à Compton, ce 10ième jour du mois d'avril 2024.

André Martel Greffier-trésorier